

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Séance du 27 février 2017 à 19h00
L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept février,

Les membres du CCAS de cette commune se sont réunis dans la salle de réunion de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire et Président du CCAS et Président du CCAS conformément aux articles L. 2121-09 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de membres en exercice : 8

Date de convocation du CCAS : 06 février 2017

Étaient présents : Ghislain GRICOURT, Valérie ROMAN AUBERT, Jacques AMSTAD,
Ludivine LANTIN, Thierry VILLAGE, Joëlle CANEVAROLLO
Isabelle LANTIN

formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 09 membres.

Absente excusée : Corinne LANTIN

Pouvoir donné : /

Absent(s) non excusé(s) : Aucun

Quorum : 5

Madame Valérie Roman Aubert a été élue secrétaire de séance.

La séance débute à 19 h 00

Approbation du procès-verbal de la dernière séance de CCAS du 06 novembre 2016

Monsieur le Maire et Président du CCAS demande si quelqu'un a des remarques à formuler avant d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion de CCAS.

Votes pour : 8

Abstentions : 0

Votes contre : 0

2017-1-1. **Approbation du compte de gestion 2016**

M. Ghislain GRICOURT le Maire et Président du CCAS, soumet au conseil municipal le rapport suivant :
Mme FINCK Catherine, receveur municipal, m'a transmis le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2016.
Je vous invite à approuver ce compte de gestion avec lequel notre compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget CCAS		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent re- porté 2016	0€	2 733.78€	2 733.78€
	Réalisations	0€	1 721.16€	1 721.16€
	Total	0€	4 454.94€	4 454.94€
Dépenses	Déficit reporté	0€	-	-
	Réalisations	0€	705.32€	705.32€
	Total	0€	705.32€	705.32€
Résultat propre de l'exercice 2016		0€	1 015.84€	1 015.84€
Résultat de clôture		0€	3 749.62€	3 749.62€

Centre Communal d'Actions Sociales
Commune de Saint Pierre de Vassols

Les membres du CCAS, décide **DE DÉCLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 pour le Budget, par la trésorière de Mormoiron, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité

Votes pour : 08

Abstentions : 0

Votes contre : 0

2017-1-2. Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2016

Les Membres du CCAS viennent d'arrêter les comptes de l'exercice 2016, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

<u>Reports :</u>	
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0.0€
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	2 733.78€

<u>Soldes d'exécution :</u>	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	0,00€
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	1 015.84€

<u>Restes à réaliser :</u> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00€
En recettes pour un montant de :	0,00€

<u>Besoin net de la section d'investissement :</u>	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Les Membres du CCAS, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

<u>Compte 1068 :</u>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00€

<u>Ligne 002 :</u>	3 749.62€
--------------------	-----------

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité

Votes pour : 08

Abstentions : 0

Votes contre : 0

2017-1-3. vote du compte administratif 2016

Mme Valérie ROMAN AUBERT, membre du CCAS soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Le compte administratif communal de l'exercice 2016, vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme

Centre Communal d'Actions Sociales
Commune de Saint Pierre de Vassols

aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du Budget de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière du CCAS.

En application de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Les membres du CCAS élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte administratif.

Mme Valérie ROMAN AUBERT, élu présidente de séance rapporte le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par M. Ghislain GRICOURT, Maire et Président du CCAS.

Mme Valérie ROMAN AUBERT, présidente de séance :

Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2016, qui est résumé par les tableaux ci-joints.

Constate que la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

BUDGET PRINCIPAL CCAS						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	1 721.16€	705.32€	1 015.84€	2 733.78€	3 749.62€
	Section d'investissement	0€	0€	0€	0€	0€
	Budget total	1 721.16€	705.32€	1 015.84€	2 733.78€	€
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0€	0€	0€	0€	0€
	Section d'investissement	0€	0€	0€	0€	0€
	Budget total	0€	0€	0€	0€	0€
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		1 721.16€	705.32€	1 015.84€	2 733.78€	3 749.62€

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12, L 2121-14 et L 2121-31,

Vu le budget primitif 2016 adopté par délibération du conseil municipal du 18/02/2016,

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2016 présenté par le receveur municipal Mme FINCK Catherine,

Vu le compte administratif de l'exercice 2016 de la commune présenté par M. Ghislain GRICOURT Maire et Président du CCAS,

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Valérie ROMAN AUBERT, présidente de séance,

M. Ghislain GRICOURT Maire et Président du CCAS ayant quitté la séance,

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité

Votes pour : 08

Abstentions : 0

Votes contre : 0

2017-1-4. Budget primitif 2017 du budget

M. Ghislain GRICOURT, Maire et Président du CCAS, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Je vous invite à adopter le budget primitif 2017 du CCAS. Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget s'équilibre ainsi :

**Centre Communal d'Actions Sociales
Commune de Saint Pierre de Vassols**

**BUDGET PRINCIPAL
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL**

	Dépenses			Recettes		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section de fonctionnement	4 549.62€		4 549.62€	4 549.62€		4 549.62€
Section d'investissement	0		0	0		0
Total	4 549.62€		4 549.62€	4 549.62€		4 549.62€

RÉPARTITION PAR CHAPITRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
011	CHARGES A CARACTERES GENERALES	3 049.62€		3 049.62€
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500.00€		1 500.00€
	Total	4 549.62€		4 549.62€

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	800.00€		800.00€
002	RESULTAT EXERCICE REPORTE	3 749.62€		3 749.62€
	Total	4 549.62€		4 549.62€

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
	Total	0€		0€

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
	Total	0€		0€

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité

Votes pour : 08

Abstentions : 0

Votes contre : 0

SEANCE LEVEE A 20H30

COMPTE RENDU AFFICHE LE 03 mars 2017